



**Commission scolaire
des Chic-Chocs**

OFFRE D'EMPLOI

TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN TRAVAIL SOCIAL

NUMÉRO D’AFFICHAGE : ARH1718-124

CATÉGORIE D’EMPLOI : SOUTIEN TECHNIQUE

STATUT :	POSTE PARTICULIER POUR L’ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019
HORAIRE :	35 HEURES PAR SEMAINE
LIEU D’AFFECTATION :	ÉCOLE C.E.-POULIOT, GASPÉ
SUPÉRIEURS IMMÉDIATS :	LA DIRECTION DE L’ÉCOLE C.-E.-POULIOT LA DIRECTION DU CENTRE DE FORMATION DE LA CÔTE-DE-GASPÉ
RÉMUNÉRATION :	SELON LA CONVENTION COLLECTIVE DU PERSONNEL DE SOUTIEN
ENTRÉE EN FONCTION :	LE 29 AOÛT 2018
EXIGENCES :	<p>SCOLARITÉ :</p> <ul style="list-style-type: none"> ÊTRE TITULAIRE D’UN DIPLÔME D’ÉTUDES COLLÉGIALES EN TECHNIQUES DE TRAVAIL SOCIAL OU ÊTRE TITULAIRE D’UN DIPLÔME OU D’UNE ATTESTATION D’ÉTUDES DONT L’ÉQUIVALENCE EST RECONNUE PAR L’AUTORITÉ COMPÉTENTE.

NATURE DU POSTE :

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d’emploi consiste, en appliquant des techniques de travail social, à promouvoir la prévention en matière de toxicomanie, de violence, d’absentéisme, de décrochage scolaire ou autres et à aider individuellement ou collectivement les élèves présentant des problèmes de comportement qui en découlent. Elle aide aussi l’élève qui nécessite une assistance en rapport avec d’autres problèmes d’ordre personnel, familial, social ou autres pouvant affecter son comportement.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES :

La personne salariée de cette classe d'emplois collabore avec le personnel enseignant, l'équipe multidisciplinaire et les intervenantes et intervenants externes, selon le cas, pour analyser les problèmes qui lui sont soumis et participer à la recherche de solutions appropriées. Elle coopère avec les organismes de protection de la jeunesse, notamment en signalant des cas d'abus; elle collabore, au besoin, avec les forces policières; elle participe à des tables de concertation et à des études de cas; elle réfère aux organismes concernés les cas qui ne relèvent pas de la juridiction de la commission scolaire. Elle peut être appelée à témoigner au tribunal.

Sous la responsabilité de la direction de l'école et en collaboration avec l'équipe multidisciplinaire, elle participe à l'élaboration et à la rédaction du plan d'intervention; elle sélectionne des mesures à prendre pour atteindre les objectifs qui y sont déterminés; elle élabore son plan d'action et applique ces mesures; elle évalue l'atteinte des objectifs et participe à l'évaluation du plan.

Elle ordonne et synthétise les données des problèmes dans le but d'en faire l'évaluation et de proposer des solutions, et ce, à partir d'enquêtes ou d'informations recueillies auprès du personnel de l'école, de la commission scolaire, de l'élève ou de la famille de ce dernier. Elle note ses observations et interventions, monte des dossiers et les tient à jour.

Elle offre une relation d'aide; elle aide l'élève à surmonter ses difficultés sociales, culturelles ou matérielles reliées à son environnement familial, social ou scolaire; elle le conseille ou, au besoin, le réfère aux ressources appropriées.

Elle sensibilise les élèves aux diverses déviations ou dépendances en tenant des réunions d'information en classe ou à d'autres moments; elle rédige des communiqués destinés à l'affichage ou aux journaux scolaires et organise et anime des activités en rapport avec ces sujets.

Elle rencontre les élèves, les parents et le personnel enseignant pour les conseiller, les informer et leur fournir la documentation et les références pertinentes.

Elle peut être appelée à utiliser un ordinateur et les divers logiciels nécessaires pour l'exécution de ses travaux.

Elle peut être appelée à initier des techniciennes ou techniciens moins expérimentés de même qu'à coordonner le travail du personnel de soutien dans les tâches accomplies par ce personnel relativement à la réalisation de programmes d'opérations techniques dont elle est responsable.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

SOUMETTRE UNE CANDIDATURE :

Les personnes intéressées doivent remplir le formulaire de demande d'emploi en ligne, au plus tard le **5 août 2018**, en passant par le module *Candidatures* : <https://candidaturesinternet.cschic-chocs.qc.ca>

Vous devez également consulter la liste des [documents obligatoires à transmettre](#) pour que nous puissions considérer votre candidature.

La Commission scolaire remercie tous les candidats de leur intérêt. Seulement les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

La Commission scolaire des Chic-Chocs se réserve le droit de faire passer un examen de français qui devra être réussi selon les exigences.

La Commission scolaire des Chic-Chocs a un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les autochtones, les personnes handicapées ainsi que les membres des minorités visibles et des minorités ethniques à présenter leur candidature.

Tout nouvel employé à la Commission scolaire des Chic-Chocs doit se soumettre à la vérification des antécédents judiciaires tel qu'il est prévu dans la loi.

Début de l'affichage : 29 juin 2018